



RENCONTRE avec les délégués du Parc



« *C'est quoi la Charte ?* »

Mardi 1^{er} juin 2021
18h30 – 19h30
En visioconférence



Déroulement

1 – Présentons nous !

2 – C'est quoi la charte du Parc naturel régional ?

3 – Les étapes de la révision de charte

4 – Les premiers pas vers une nouvelle charte

5 – Un temps d'échanges

1 – Présentons nous !

* Anne HEBERT

Vice-Présidente du Bureau

Référente stratégie évaluative, révision de charte

* Joëlle RIMBERT

Responsable du pôle Aménagement, développement et cadre de vie

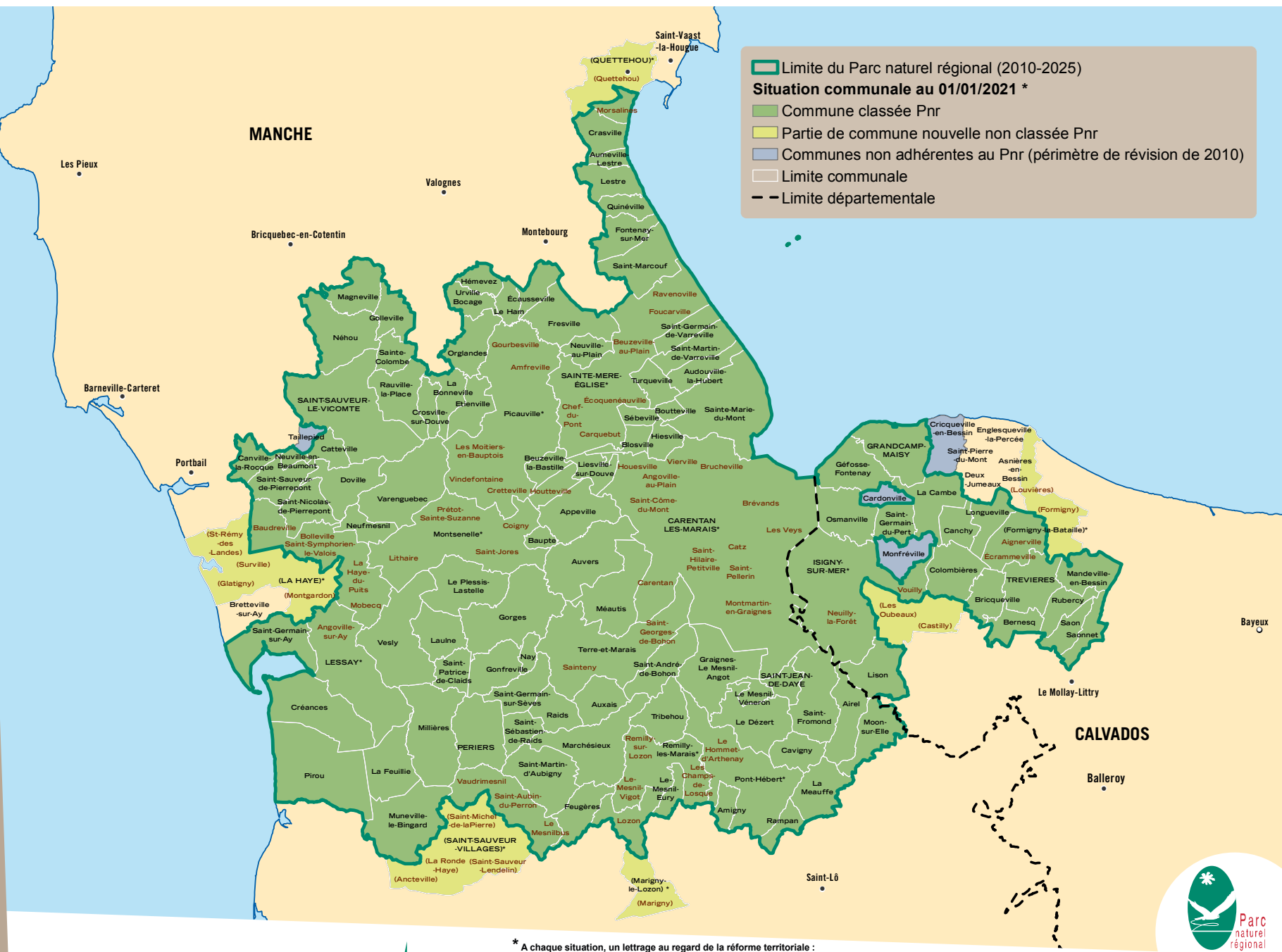
* Vanessa LEPASQUIER

Chargée de gouvernance et relations extérieures

* Vous, élu(e) du Parc

Révision 2025 | Organisation communale

Situation dans le Pnr des Marais du Cotentin et du Bessin au 01/01/2021



■ Limite du Parc naturel régional (2010-2025)

Situation communale au 01/01/2021 *

- Commune classée Pnr
- Partie de commune nouvelle non classée Pnr
- Communes non adhérentes au Pnr (périmètre de révision de 2010)
- Limite communale
- Limite départementale



* A chaque situation, un lettrage au regard de la réforme territoriale :

- Saon : commune classée Pnr
- Montsenelle*, (Formigny-la-Bataille)* : commune nouvelle Pnr ou partiellement Pnr
- Aignerville : commune historique classée Pnr dans une commune nouvelle
- (Formigny) : commune historique non classée Pnr dans une commune nouvelle



2 – C'est quoi la charte ?

* Vidéo du Pnr Montagne de Reims

Pour la visionner :

<https://www.pnr-queyras.fr/votre-parc/queyras-2039/>

* C'est quoi la Charte ?

* Une Charte pour quoi faire ?

* Questions

C'est quoi la Charte du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin ?

La Charte du Parc naturel régional est une « feuille de route » qui fixe ses objectifs et ses moyens d'actions. Elle est élaborée en concertation avec les partenaires.

Les signataires de la charte du Parc :

- Les communes constituant le Parc,
- Les 2 départements : Manche et Calvados
- La Région Normandie
- L'État

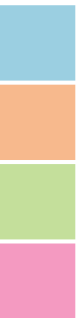
Une Charte

POUR QUOI FAIRE ?

La charte fixe les **objectifs** à atteindre, les **orientations** ainsi que les mesures qui lui permettent de les mettre en œuvre.

Elle précise les « **règles du jeu** » des interventions des divers décideurs, qu'ils soient élus, représentants de l'État ou établissements publics, pour leurs interventions dans le Parc. Elle a une validité de **15 ans**, au terme duquel elle est évaluée au regard des actions menées.

Une procédure de révision de la Charte, actuellement en cours, permettra de redéfinir le **nouveau projet** du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin et de reconduire son classement au-delà de cette échéance.



Des questions

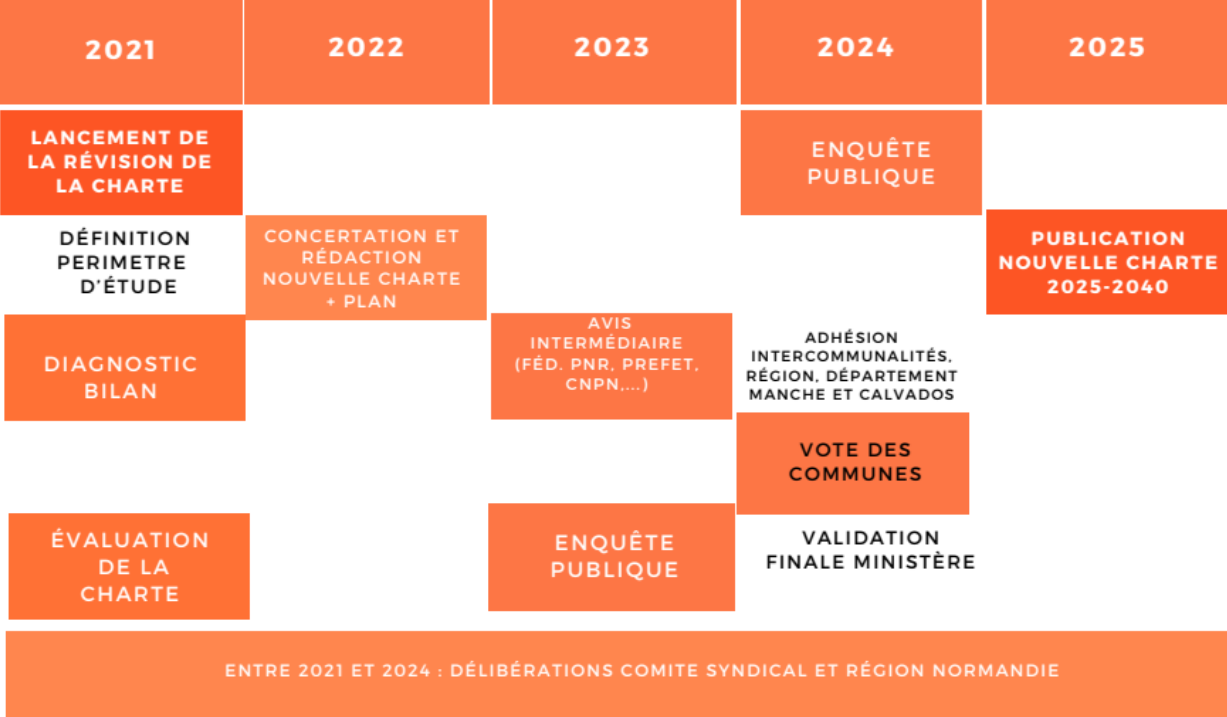




3 - Les étapes de la révision de charte

RÉVISION DE LA CHARTE

LES ÉTAPES





CALENDRIER RÉVISION

Préparatifs :

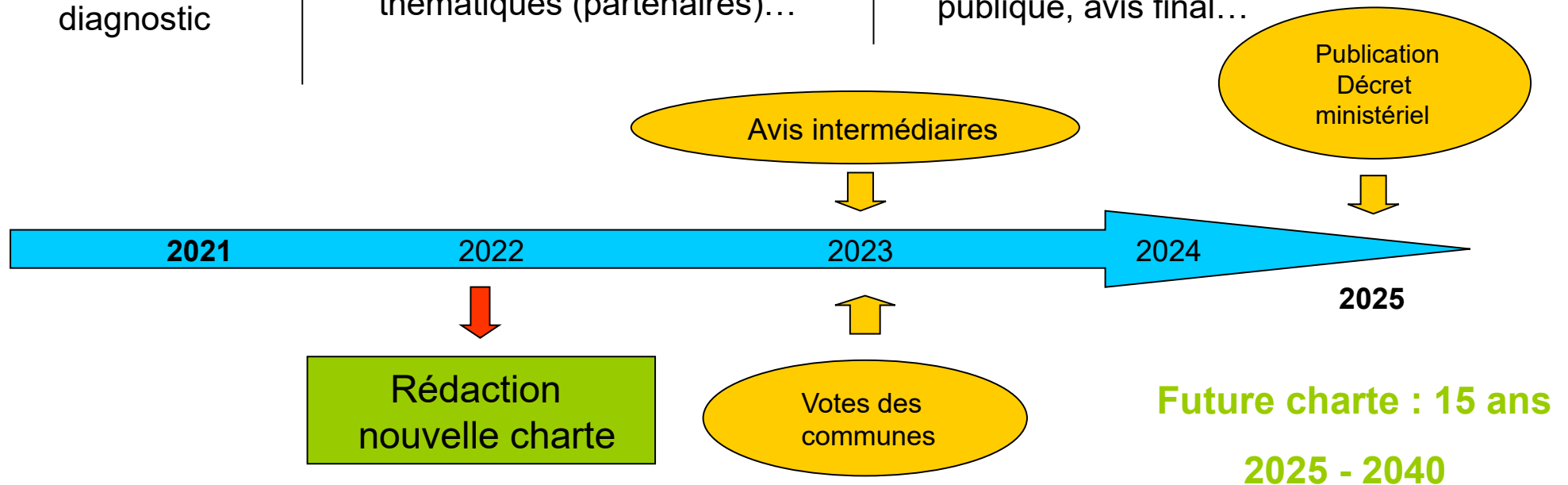
Bilan +
Évaluation +
diagnostic

Mobilisation et concertation

réunions (élus), animations
(habitants), groupes de travail
thématiques (partenaires)...

Consultations et

délibérations :
négociations, enquête
publique, avis final...



4 – Premiers pas vers une nouvelle charte

Le comité syndical a délibéré le 25 mai dernier et engage le **lancement de la révision** de charte du Parc naturel régional.

D'ici 2025, le Parc va redéfinir et proposer un **nouveau projet de territoire** pour la période 2025-2040, qui prenne en compte les évolutions environnementales, sociétales, économiques et leurs impacts sur nos patrimoines naturels et culturels, sur nos paysages et notre cadre de vie.

Cette démarche de révision débute par :

- la réalisation d'un **diagnostic** de territoire et l'**évaluation** de la mise en œuvre de la charte (2010-2025),
- puis l'**écriture du nouveau projet** sur la base des enjeux qui auront été définis collectivement pour les 15 prochaines années.

Rédaction de la nouvelle charte pour l'avenir

A quoi ressemblera les Marais du Cotentin et du Bessin ?

Le climat aura-t-il changé ?

Comment nous déplacerons-nous ?

Quels seront les métiers et les loisirs de nos enfants ?

Autant de questions et bien d'autres que la révision de charte du Parc naturel régional pour 2025-2040 permettra de poser dans ces 4 années de révision de la charte.

Les outils à votre disposition

- Actuellement disponible sur le site internet rubrique « Comprendre » et « Objectifs et valeurs »
La Charte actuelle 2010-2025 et la synthèse
- Questionnaire évaluatif (envoyé en mairie)
bilan mise en œuvre des actions
du Parc naturel régional
- Page spécifique à venir sur le site internet
sur la **Révision de la Charte**

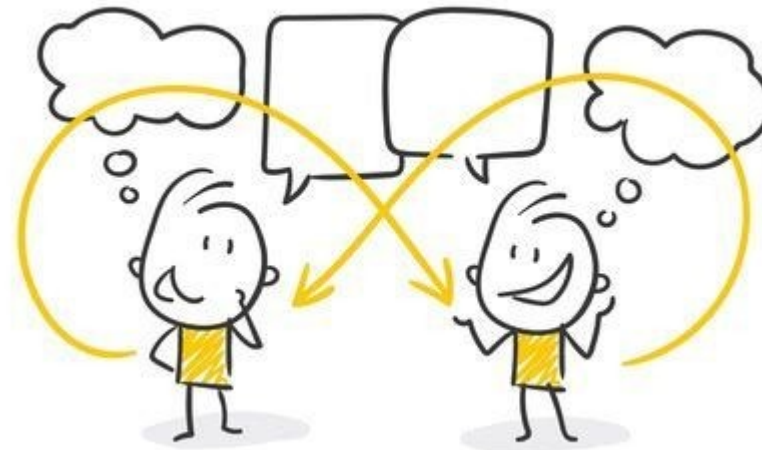
Vos contacts

Joëlle RIMBERT, Responsable pôle Aménagement, développement et cadre de vie
02 33 71 62 40 / jrimbert@parc-cotentin-bessin.fr

Vanessa LEPASQUIER, Chargée de gouvernance et relations extérieures
02 33 71 61 94 / 06 49 78 96 71 vlepasquier@parc-cotentin-bessin.fr



5 – UN TEMPS D'ÉCHANGES



MERCI À TOUS

Retrouvez le youtube.com du Parc naturel régional
des Marais du Cotentin et du Bessin

et abonnez vous

<https://www.youtube.com/channel/UCmdwfHeR0r4jyAi9o8sqZ8g>